

# AVIS DE MARCHÉ

## **SECTION I :**

### **POUVOIR ADJUDICATEUR**

---

#### **I.1) Nom, adresses et point(s) de contact :**

---

##### **COMMUNE DE BERGHEIM**

3 Place du Dr Pierre Walter

68750 BERGHEIM

Adresse(s) internet : [www.ville-bergheim.fr](http://www.ville-bergheim.fr)

#### **I.2) Procédure conjointe**

---

#### **I.3) Communication**

---

Adresse du profil d'acheteur : <https://marchespublics-amhr.omnikles.com>

Soumission des offres et des demandes de participation par voie électronique : <https://marchespublics-amhr.omnikles.com>

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : <https://marchespublics-amhr.omnikles.com>

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus : <https://marchespublics-amhr.omnikles.com>

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées : <https://marchespublics-amhr.omnikles.com>

#### **I.4) Type de pouvoir adjudicateur**

Pouvoir Adjudicateur

#### **I.5) Activité principale**

---

Services généraux des administrations publiques.

## **SECTION II**

### **OBJET**

---

#### **II.1) Etendue du marché**

---

**II.1.1) Intitulé : Souscription des contrats d'assurances pour la commune de BERGHEIM**

**II.1.2) Code CPV principal (vocabulaire commun pour les marchés publics) : 66510000.**

#### **II.1.3) Type de marché**

Services :

Catégorie de services n° 6a Services financiers : a) services d'assurances.

**II.1.4) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions : Souscription des contrats d'assurances pour la commune de BERGHEIM**

**II.1.5) Valeur totale estimée : 165 000 €**

#### **II.1.6) Informations sur les lots :**

Division en lots : oui

## II.2) Description

---

### II.2.1) Intitulé : Lot 1 : Assurance des dommages aux biens et des risques annexes

II.2.2) Codes CPV additionnels : 66515000

II.2.3) lieu d'exécution

Code NUTS : FR422

II.2.4) Description des prestations : Superficie approximative à assurer : **22 000 m<sup>2</sup>**

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée : **90 000 €**

II.2.7) Durée du marché, de l'accord cadre ou du système d'acquisition dynamique

DEBUT : **1ER JANVIER 2024** - 00 h 00

FIN : **31 DÉCEMBRE 2028**

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

II.2.10) Variantes :

Des variantes sont-elles prises en considération : Non

II.2.11) Information sur les options

Options : Non

II.2.13) Information sur les fonds européens

Le contrat s'inscrit dans un projet financé par les fonds européens : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Le candidat devra impérativement répondre à la solution de base.

**II.2.1) Intitulé : Lot 2 : Assurance des responsabilités et des risques annexes**

II.2.2) Codes CPV additionnels : 66516000

II.2.3) lieu d'exécution

Code NUTS : FR422

II.2.4) Description des prestations : Masse Salariale : **487 459 €**

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée : **20 000 €**

II.2.7) Durée du marché, de l'accord cadre ou du système d'acquisition dynamique

DEBUT : **1ER JANVIER 2024** - 00 h 00

FIN : **31 DÉCEMBRE 2028**

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

II.2.10) Variantes :

Des variantes sont-elles prises en considération : Non

II.2.11) Information sur les options

Options : Non

II.2.13) Information sur les fonds européens

Le contrat s'inscrit dans un projet financé par les fonds européens : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Le candidat devra impérativement répondre à la solution de base.

**II.2.1) Intitulé : Lot 3 : Assurance des véhicules à moteur et des risques annexes**

II.2.2) Codes CPV additionnels : 66514110

II.2.3) lieu d'exécution

Code NUTS : FR422

II.2.4) Description des prestations : nombre approximatif de véhicules : 25

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II. II.2.6) Valeur estimée : 45 000 €

II.2.7) Durée du marché, de l'accord cadre ou du système d'acquisition dynamique

DEBUT : 1ER JANVIER 2024 - 00 h 00

FIN : 31 DÉCEMBRE 2028

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

II.2.10) Variantes :

Des variantes sont-elles prises en considération : Non

II.2.11) Information sur les options

Options : Non

II.2.13) Information sur les fonds européens

Le contrat s'inscrit dans un projet financé par les fonds européens : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Le candidat devra impérativement répondre à la solution de base et à la PSE.

## **II.2.1) Intitulé : Lot 4 : Assurance de la protection juridique**

II.2.2) Codes CPV additionnels : 6651000

II.2.3) lieu d'exécution

Code NUTS : FR422

II.2.4) Description des prestations :

Masse salariale environ : **487 459 €**

- Nombre D'agents : **22**
- Nombre d'élus : **19**

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée : **6 000 €**

II.2.7) Durée du marché, de l'accord cadre ou du système d'acquisition dynamique

DEBUT : **1ER JANVIER 2024** - 00 h 00

FIN : **31 DÉCEMBRE 2028**

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

II.2.10) Variantes :

Des variantes sont-elles prises en considération : Non

II.2.11) Information sur les options

Options : Non

II.2.13) Information sur les fonds européens

Le contrat s'inscrit dans un projet financé par les fonds européens : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Le candidat devra impérativement répondre à la solution de base.

## **II.2.1) Intitulé : Lot 5 : Assurance de la protection fonctionnelle des agents et des élus**

II.2.2) Codes CPV additionnels : 6651000

II.2.3) lieu d'exécution

Code NUTS : FR422

II.2.4) Description des prestations :

Masse salariale environ : **487 459 €**

- Nombre D'agents : **22**
- Nombre d'élus : **19**

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée : **4 000 €**

II.2.7) Durée du marché, de l'accord cadre ou du système d'acquisition dynamique

DEBUT : **1ER JANVIER 2024** - 00 h 00

FIN : **31 DÉCEMBRE 2028**

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

II.2.10) Variantes :

Des variantes sont-elles prises en considération : Non

II.2.11) Information sur les options

Options : Non

II.2.13) Information sur les fonds européens

Le contrat s'inscrit dans un projet financé par les fonds européens : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Le candidat devra impérativement répondre à la solution de base.

## **SECTION III**

### **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

---

#### **III.1) Conditions de participation**

##### **III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :**

Liste et description succincte des conditions :

- DC1 (à jour en avril 2019),  
Le pouvoir de la personne habilitée pour engager l'entreprise candidate.
- Qualité selon laquelle le candidat agit : agent, courtier, mutuelle...S'il intervient en qualité de courtier, il devra fournir une copie du mandat pour agir au nom de la (les) compagnie(s) qu'il a saisie et l'étendue de celui-ci.
- Compagnie qui effectue la proposition et son engagement de souscription
- Attestation d'inscription à l'ORIAS

##### **III.1.2) Capacité économique et financière**

Liste et description succincte des critères de sélection :

- DC2 (à jour en avril 2019) (chiffre d'affaires des 3 dernières années),
- Une attestation d'assurance en responsabilité civile professionnelle signée, mentionnant : la période de validité, la nature des activités garanties, le nom de la compagnie et le n° de contrat. Si le candidat ne peut pas fournir un dc1 ou dc2 joindre une attestation sur l'honneur datée et signée reprenant les éléments indiqués dans le formulaire
- Copie du ou des jugements prononcés.

##### **III.1.3) Capacité technique**

Liste et description succincte des critères de sélection :

- DC2 (à jour en avril 2019), moyens techniques et humains.
- La présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.
- La preuve de la capacité de l'entreprise pourra être apportée par tout moyen, notamment des certificats d'identité professionnelle ou des références attestant la compétence de l'entreprise dans le domaine souhaité.

Avertissement : la réponse par le biais d'un intermédiaire d'assurances et/ou en coassurance, est considérée comme un groupement conjoint : chaque partie devra fournir les documents ci-dessus à l'exception de « la lettre de candidature » qui devra être produite en un seul exemplaire pour l'ensemble du groupement.

Seront éliminées les entreprises dont la candidature est irrecevable au regard des dispositions légales et réglementaires et dont les références et capacités professionnelles, techniques et financières paraissent insuffisantes au vu des pièces du dossier de candidature

La réponse pourra être présentée, soit par un assureur directement ou par le biais d'un intermédiaire.

En application des articles R. 2142-19 à R. 2142-24 du Code de la Commande Publique et au vu des conditions spécifiques requises en matière de marché d'assurance, les opérateurs économiques groupés devront, au stade de l'attribution, adopter la forme juridique d'un groupement conjoint avec mandataire.

En cas de coassurance, elle devra être formée dès la remise des offres (une offre ne couvrant pas 100% du risque sera considérée irrégulière).

Chaque co-assureur devra fournir les documents permettant d'évaluer les capacités économiques techniques et financières tels qu'indiqués dans le présent avis

Une même compagnie d'assurances ne pourra pas présenter une offre seule et par le biais d'un ou plusieurs intermédiaires (agents, courtiers).

**III.1.4) Autres conditions particulières :**

**III.1.5) Informations sur les marchés réservés :**

**III.2) Conditions liées au marché**

---

**III.2.1) Information relative à la profession**

La prestation est réservée à une profession particulière : Les prestations sont réservées aux sociétés d'assurances, mutuelles et intermédiaires habilités à présenter des opérations d'assurances conformément au Code des Assurances.

**III.2.2) Conditions particulières d'exécution : non**

**III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**

**III.2.4) Marche éligible au MPS Marché public simplifié : Non**

## **SECTION IV**

### **PROCEDURE**

---

#### **IV.1) Description**

---

**IV.1.1) Type de procédure : Procédure ouverte**

**IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :** A ne pas remplir

**IV.1.4) Enchère électronique**

**IV.1.5) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :**

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : OUI

#### **IV.2) Renseignements d'ordre administratif**

---

**IV.2.1) Publication antérieure A ne pas remplir**

**IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :**

Date de remise des offres en AOO : **25/08/2023 12 H**

**IV.2.4) Langue pouvant être utilisée :**

Français

**IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

**180 jours**

**IV.2.7) modalités d'ouverture des offres :**

Indiquer la date envisagée d'ouverture des plis

L'ouverture n'est pas publique

## **SECTION VI**

### **RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

---

#### **VI.1) Renouvellement**

Il s'agit d'un marché renouvelable : non

#### **VI.2) Information sur les échanges électronique**

---

#### **VI.3) Informations complémentaires :**

---

En application des articles R. 2143-6 à R. 2143-10 et R. 2144-1 du Code de la Commande publique, le candidat retenu devra justifier ne pas être dans un des cas d'interdiction de soumissionner et produire dans les 5 jours suivant la demande de la collectivité chacun des documents suivants : un extrait de casier judiciaire, les certificats sociaux (attestation URSSAF ou RSI, versement régulier des cotisations de congés payés et de chômage intempéries, régularité de la situation de l'employeur au regard de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés) et fiscaux (impôt sur le revenu, impôt sur les sociétés, impôt sur la valeur ajoutée) (à compter du 1er avril 2016 le NOTI2 n'est plus délivré), un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (K ou K bis) ou à la chambre des métiers (D1) ou à défaut, règles d'effet équivalent pour les candidats non établis en France (datant de moins de 6 mois), et en cas de redressement judiciaire la copie du ou des jugements prononcés, ainsi que les pièces prévues aux articles R. 1263-12, D. 8222-5 ou D. 8222-7 ou D. 8254-2 à D. 8254-5 du code du travail.

Bien que les documents précités ci-dessus ne soient exigibles que pour l'attributaire du marché, il est fortement conseillé aux candidats de se doter de ces documents dès qu'ils soumissionnent à un marché public.

Par ailleurs, et conformément au règlement de la consultation, le candidat retenu devra remettre dans le délai imparti fixé par la collectivité, s'il ne l'a pas fait au stade du dépôt de son offre, tous les documents pour lesquels la signature est requise, dûment signés sans y avoir apporté de modifications.

Le marché sera intégralement financé sur les fonds propres inscrits aux budgets de la collectivité

Le paiement est opéré par mandat administratif suivi d'un virement et effectué en application des articles R. 2191-1 à R. 2191-63 du Code de la Commande Publique

Le délai global de paiement est fixé selon les articles L. 2192-10 et L. 2192-12 à L. 2192-15 du Code de la Commande Publique.

#### **VI.4) Procédures de recours**

---

##### **VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

**Tribunal administratif de Strasbourg**  
**31 Avenue de la Paix**  
**67000 STRASBOURG**

**VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :** pas obligatoire à remplir

**VI.4.3) Introduction des recours :**

Voies et délais de recours : référé précontractuel avant la signature du contrat (CJA, art. L. 551-1 et s.), référé contractuel après la signature du contrat (CJA, art. L. 551-13 et s.), recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn-et-Garonne, n° 358994), dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées, le recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision.

**VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours :**

**GREFFE du**  
**Tribunal administratif de Strasbourg**  
**31 Avenue de la Paix**  
**67000 STRASBOURG**

**VI.5) Date d'envoi du présent avis : 30/06/2023**

---